



Saga des assurances au hockey mineur

Le Tournoi bantam de Sherbrooke s'adresse à la Cour (C1)



Protection contre les incendies

Ascot demande une injonction pour ne pas devenir l'otage de Sherbrooke (A3)

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

mercredi

SHERBROOKE
15 novembre 1995
86^e ANNÉE - No 228
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

POUR SUR TOUTES NOS BROCHETTES
SUR MENU SPÉCIAL 7 JOURS PAR SEMAINE

JACK-O
1000 Boul. Bourque
Rock Forest
821-3139

1031 route 220
St-Élie d'Orford
821-0122

CSN / A2



Gérald Larose fustige le style de gestion des frères Lemaire

Chez nous - cahier B

Ste-Edwidge

Un cambriolage raté donne lieu à une chasse à l'homme

États-Unis / D8



L'impasse budgétaire reste insoluble

Météo / A2

(31^e jour de l'année)

Neige, 10 à 15 cm maximum 1

Soleil
Lever: 6h45
coucher: 16h18
Demain: pluie
maximum 10

Glin d'oeil

Moins un homme se croit vertueux et moins il en parle, plus on l'apprécie.

TILDE Inter-Vent

Location Autos • Camions
Place Brouillard
822-2100

Glissant, glissant...

De la neige, de la pluie, des autos qui dérapent... et l'hiver qui commence à peine

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

En fin de soirée hier, Sherbrooke, avec ses nombreuses rues en pente, était vraiment l'épicentre régional de la première véritable tempête de neige de l'hiver pendant que les services publics des autres villes étaient sur le qui-vive, appréhendant à leur tour une nuit et une matinée éprouvantes.

«Ça ne dérougait pas», a lancé hier soir le lieutenant Normand Lambert du service de police de Sherbrooke. Pareille expression signifie que bien des Sherbrookoïses gardent un mauvais souvenir de cette soirée. «J'ai actuellement 16 appels en attente, mais les policiers ne fournissent pas», ajoute-t-il.

Et, la circulation était difficile. Au moins une dizaine d'accrochages signalés aux policiers municipaux entre le début de soirée et 22h et combien d'autres sorties de piste qui ne figureront jamais à leur palmarès. «C'est très glissant», souligne le lieutenant, pour expliquer les nombreux virages ou arrêts obligatoires ratés.

Visiblement chargé à bloc, Alain Nadeau de la compagnie de remorquage Jean-Marc Allaire s'attendait déjà à une course folle. «C'est super glissant. Ça commence à appeler.» Justement, sur les ondes, le journaliste entend un appel d'un automobiliste qui rage contre lui-même: «Peux-tu venir me chercher...ça fait 20 ans que je conduis et c'est mon premier accident.»

Aux Travaux publics, Jacques Gagnon précise que les saeuses ont pris la route dès 19h hier soir pour couvrir le réseau routier. «Ça va très bien...Nous avons eu seulement quelques plaintes.» En outre, il a assuré que les équipes de déneigement étaient prêtes à intervenir. «On est prêt», lance-t-il fièrement. Malgré toute cette bonne volonté, les saeuses ne pouvaient toutefois pas être partout, de l'aveu des policiers.

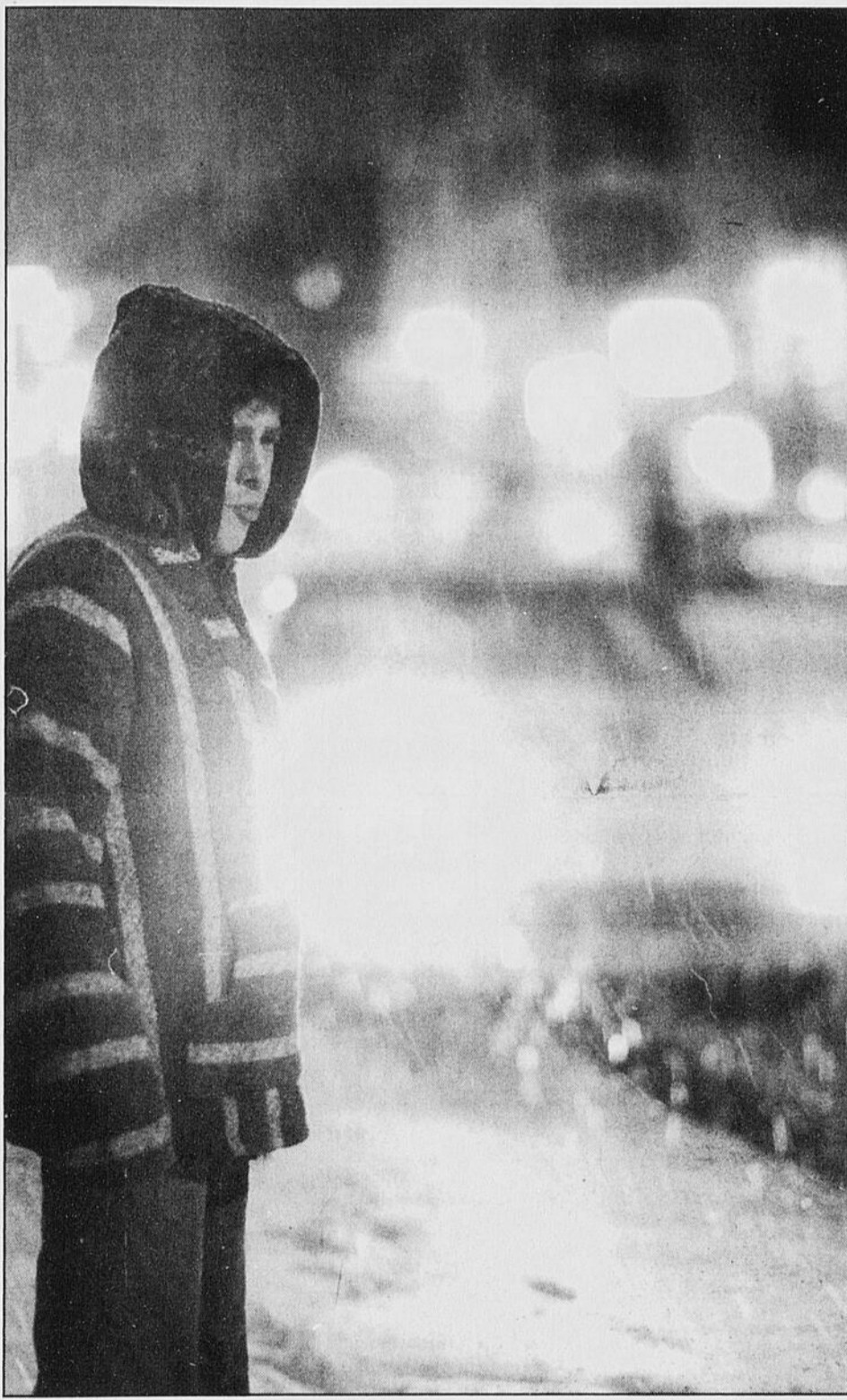
Pour compliquer le portrait, la neige s'est changée en pluie peu avant minuit.

De 10 à 15 centimètres

À la Sûreté du Québec, on ne signalait pas plus d'accidents qu'en temps normal en fin de soirée. «Mais les routes sont glissantes et enneigées», ajoute-t-on. Un Ascotois de 40 ans a cependant subi plusieurs fractures dans une collision avec un camion-remorque survenue à 19h42 sur la route 143, à Ascot. Les précipitations sont mises en cause par les agents de Métro-Police. Dans les autres villes de la région, y compris Drummondville et Victoriaville, les policiers appréhendaient la nuit et l'entrée au travail ce matin.

Car les quelques centimètres tombés en début de soirée hier ne sont rien à côté des 15 à 25 centimètres annoncés dans les Bois-Francs ou les 10 à 15 centimètres prévus sur l'Estrie. On en attend aussi 15 centimètres dans les régions de Québec et de Montréal.

La neige, selon Environnement Canada, devait être accompagnée de vents forts du nord-est causant de la poudrière. Des rafales pouvaient atteindre jusqu'à 100 kilomètres heure le long du fleuve dans la région de Québec.



Téléphoto, Christian Landry

La soirée d'hier a fourni beaucoup d'émotions aux automobilistes encore trop peu exercés à la conduite d'hiver. Si la pluie s'en mêle, les conditions seront également difficiles aujourd'hui pour les piétons.

D'ailleurs, peu avant minuit, la Sûreté du Québec en avait plein les bras sur l'autoroute 20 à la hauteur de Val-Alain, en direction de Drummondville, alors que deux camions-remorques bloquaient complètement la chaussée.

Comme si cela n'était suffisant, un réchauffement des températures devait transformer les flocons en pluie verglaçante ou

même en pluie abondante ce matin.

La mauvaise humeur des plus grands ce matin sera largement compensée par l'extase des petits qui attendaient impatientement leur grand terrain de jeu tout blanc.

L'automne est bel et bien fini (B7)

«Pas une semaine de plus?»

La réouverture du pont Jacques-Cartier est retardée

François BEAUDOIN Sherbrooke

Les commerçants et les automobilistes devront prendre leur mal en patience: la réouverture du pont Jacques-Cartier, prévue pour le 20 novembre, est retardée d'une semaine «au maximum».

Dire que les commerçants sont mécontents de ce délai est un euphémisme. La moutarde commence littéralement à leur monter au nez.

Déjà pénalisés par les travaux qui ont transformé une voie où circule 30 000 automobilistes par jour en un cul-de-sac pendant trois mois, les commerçants accueillent avec un mélange d'écœurement et de fatalisme ce report dans l'échéancier.

«Pas une semaine de plus? Ça n'a pas de bon sens. Mais on n'a pas le choix, il faut vivre avec, a réagi le directeur général du Canadian Tire, Réjean Guillemette, lorsque La Tribune lui a appris la nouvelle hier en fin d'après-midi. J'espère qu'ils n'entiront pas ça jusqu'en 1996!»

Croyant que la date du 20 novembre était coulée dans le béton, M. Guillemette a planifié une promotion axée sur la réouverture du pont. «Si je me fie à ce que vous me dites, il va falloir que je me retourne de bord assez vite.»

Propriétaire du restaurant Le Cartier, Mme Denise Saint-Pierre avoue qu'elle s'attendait à un report, même si cette situation l'«écoeur» au plus haut point. «Il y a toujours des délais, a-t-elle dit, dépitée. Mes employés et moi sommes vraiment déçus. On

tient un décompte au restaurant. Ça a bien l'air qu'il va falloir y ajouter une semaine.»

Le restaurant Le Cartier a dû congédier dix de ses 40 employés depuis le début des travaux. «C'est énervant. On a hâte de retrouver le rythme normal.»

Au moins l'asphaltage est complété, ce qui décourageait certains clients à se rendre au restaurant, a soutenu Mme Saint-Pierre.

Louise Blanchette, qui a réussi à maintenir à flots son commerce de toilette pour animaux à grands renforts de publicité, a dit souhaiter «qu'on ne nous annonce pas un autre retard dans les travaux.» «Déjà que la Ville n'a aucune sympathie pour les petits commerces...»

La faute à Dame nature (A5)

Les jeunes professeurs de l'Université à l'abri de mises à pied d'ici 98

Michel RONDEAU Sherbrooke

Les professeurs de l'Université de Sherbrooke ont accepté dans une proportion de 96 pour cent hier après-midi en assemblée qu'une entente soit signée entre leur Syndicat et l'Université leur garantissant qu'il n'y aura pas de mises à pied parmi eux en 1997, ni, sans doute, en 1998.

L'entente a ceci d'original que le SPPUS et l'Université ont convenu d'établir un nouveau programme de retraite et de préretraite d'une durée de trois ans, qu'ils financeront conjointement. Ce sont ces retraites et préretraites qui éviteront des mises à pied aux jeunes professeurs.

«C'est un moratoire de trois ans sur les mises à pied», a qualifié le président du SPPUS, M. Jacques Anctil.

Pour le recteur, M. Pierre Reid, c'est «un pari» que l'Université fait, sur la base de ce qui s'est produit cette année, alors que, depuis juin dernier, les départs à la retraite et à la préretraite, ainsi que les efforts supplémentaires de compressions dans les facultés ont permis d'éviter que l'Université envoie dès ce matin une lettre avisant 28 professeurs en probation qu'ils allaient être congédiés en juin prochain.

Le pari, pour l'Université, c'est que les retraites et préretraites permettront encore de sauver les jeunes professeurs jusqu'en 1999, fait remarquer M. Reid. Et c'est un pari aussi pour le Syndicat, dit-il, puisque le SPPUS financera le programme de retraite et de préretraite à même son fonds de défense jusqu'à concurrence de 500 000 \$.

L'Université et le SPPUS contribueront en effet à parts égales à ce fonds destiné à bonifier les retraites et préretraites jusqu'à concurrence de 1 million \$ et si le fonds devait être accru au-delà de cette somme, l'Université s'est engagée à y contribuer pour les deux tiers et le SPPUS pour un tiers.

Pour que le programme permette vraiment des économies budgétaires, l'Université pourra fermer au besoin des postes professoraux libérés par des retraités pendant la durée de l'entente de trois ans, ce que ne permettait pas la convention collective en vigueur actuellement.

Pour que l'entente dure jusqu'en mai 1998, il faut qu'au moins dix professeurs aient signé avant le 7 juin 1997 à l'employeur leur intention de prendre leur retraite ou leur préretraite, à défaut de quoi elle prendra fin dès le 1^{er} juillet 1997. Par contre, le Syndicat estime qu'il pourrait y avoir jusqu'à une trentaine de professeurs qui se prévaudront de cette opportunité, sur une centaine de professeurs concernés.

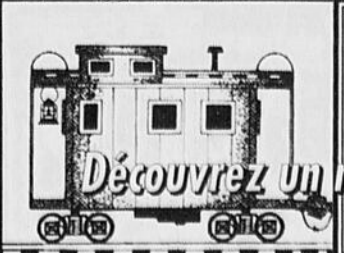
Advenant un grand nombre de retraites, le recteur indique que l'Université ne fermerait tout de même pas des postes dans des programmes qui sont en grande demande. «Chaque faculté doit garder un œil sur les finances et un œil sur sa mission.»

Un professeur qui annoncerait son intention de se retirer à compter du 14 juin 1996 bénéficierait d'une prime de départ de 50 pour cent de plus que celle prévue à la convention collective. Pour un professeur de 55 à 60 ans, cela représente 150 pour cent de son salaire comme prime.

Pour le professeur qui se retirerait le 14 juin 1997, la bonification de sa prime serait de 25 pour cent de son traitement au moment de son départ.

L'Université se dit prête à «envisager avec les autres groupes de personnel des solutions aussi créatives que celle qui fait l'objet de l'entente avec le SPPUS».

BOUTIQUE
La Station
VÊTEMENTS POUR ENFANTS DE 0 À 14 ANS
1696, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 566-2525 (VOISIN DU BOSTON BAR)



OUVERT DIMANCHE de 12 h à 16 h
La Station
Découvrez un nouveau concept de boutique pour enfants!

Nomination à La Tribune

J'annonce avec plaisir la nomination de M. Michel Poulin au poste de directeur des ressources humaines.

À l'emploi du Groupe La Mutuelle depuis quinze ans, monsieur Poulin était directeur de la succursale de Sherbrooke depuis cinq ans. En plus de son expérience dans la direction de personnel, monsieur Poulin possède une excellente connaissance du domaine des communications.

Très impliqué dans le milieu sherbrookoïse, monsieur Poulin contribue aux activités de plusieurs organismes.

Son expérience et son dynamisme aideront La Tribune à relever ses nombreux défis. Monsieur Poulin entrera en fonction lundi prochain.

Raymond Tardif
Président et éditeur



Michel Poulin

«L'ère des mononcles est révolue» — **Gérald Larose**

□ Le président de la CSN se montre cinglant envers les frères Lemaire

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Cascades et les frères Lemaire devraient prendre note que «l'ère des mononcles» est révolue en matière de relations de travail au Québec, a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose, hier matin, à Sherbrooke.

À l'ouverture du 19e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN) auquel participait M. Larose, il a en effet été beaucoup question des leçons à tirer des péripéties entourant l'implantation du projet d'entreprise à l'usine Cascades East Angus, ces jours derniers, et marqués par l'annonce de fermeture partielle de l'entreprise avant que les syndicats acceptent d'endosser personnellement l'engagement à favoriser de meilleures relations de travail.

Selon M. Larose, «Dieu Lemaire» a voulu par là «saper ce qui constitue le ciment entre les travailleurs... Cela pose

des difficultés ponctuelles. Mais plus gravement, ce type de patronat se tire dans les pieds car le progrès dans les sociétés, c'est le fruit de l'action collective organisée».

Signalant que les Québécois vivent dans une société d'adultes, M. Larose a ajouté que les relations de travail vont continuer à demeurer des relations collectives et non individuelles. «Et ce qui se passe à East-Angus demeurera une désagréable exception».

Avant lui, le président du conseil central de l'Estrie, Janvier Cliche, avait aussi abordé ce dossier dans des termes aussi durs à l'endroit de la direction de Cascades.

Ainsi, il a déclaré que «monsieur Lemaire n'a jamais su gagner la confiance des travailleuses et travailleurs d'East Angus parce qu'il ne connaît qu'une méthode: celle du "crois ou meurs"».



Gérald Larose

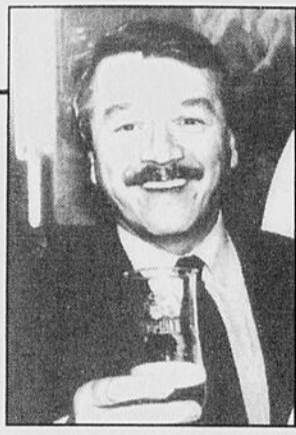
Déplorant que sévisse encore le modèle traditionnel dans l'organisation du travail — rapport d'autorité, droit de gestion et paternalisme —, M. Cliche a déclaré que, «depuis leur arrivée à East-Angus, les Lemaire ont toujours prétendu qu'il y avait un problème de relations de travail à cause du syndicat. En fait, ce qu'ils n'acceptent pas, c'est qu'il y a une limite à leur autorité».

Par ailleurs, dans son discours, M. Larose a dénoncé «la dérive sociale» du Canada. Il a souligné l'impact qu'aura sur les petits travailleurs le «saccage» que s'approprie à faire le fédéral dans le régime d'assurance-chômage. Parmi les futures mesures, il a pointé du doigt la prolongation à 910 heures de travail la durée minimum pour avoir droit à des compensations ainsi que le remboursement des prestations au cours des cinq prochaines années. Et ce, a-t-il noté, bien que la caisse d'assurance-chômage provienne des travailleurs et des employeurs et non du gouvernement.

SOUPER-CONFÉRENCE

La Chambre de commerce de la région sherbrookoïse reçoit :

M. André Dion



PRÉSIDENT
UNIBROQUE INC.

SUJET : «**Une souris chez les éléphants**»

M. Dion, président d'Unibroque inc. et associé de messieurs Robert Charlebois (l'artiste) et Serge Racine (président de Shermag) viendra nous entretenir sur la stratégie «marketing», qu'une brasserie locale doit développer pour percer ce marché de géants.

Le mercredi 22 novembre 1995

Delta Sherbrooke
18 h coquetel payant
19 h souper
Coût de participation : 33 \$ membre
38 \$ non-membre
(taxes et service compris)

Nous recevrons vos réservations jusqu'au lundi 20 novembre 1995, par téléphone au **822-6151** ou par télécopieur au **822-6156**, à la Chambre de commerce de la région sherbrookoïse.

En collaboration avec



Dans l'organisation du travail

La CSN de l'Estrie demande un rôle plus accru des syndicats

Gilles FISETTE

Sherbrooke

C'est sur la toile de fond «d'une plus grande sollicitation du syndicalisme régional que représente le conseil central et d'un rôle accru des syndicats dans l'organisation du travail» que s'est ouvert, hier matin, à Sherbrooke, le 19e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN).

Cet événement auquel participent des délégués des 110 syndicats CSN de l'Estrie (plus de 13 000 membres), se déroule sous le thème «Des choix syndicaux pour notre avenir», du 14 au 17 novembre.

Dans son discours inaugural, le président du conseil central, Janvier Cliche, a noté la santé du mouvement qui, au cours des deux dernières années, s'est enrichi d'onze nouveaux syndicats et de près de 700 nouveaux membres.

«Parmi les grandes priorités, nous retrouvons l'emploi en tout premier lieu. Les coupures dans les services publics sont un sujet très préoccupant et le conseil central entend poursuivre sa campagne «Pour des services publics et l'emploi.»

Pour lutter contre l'appauvrissement, le conseil central va privilégier sa participation au CAMO Communautaire mis sur pied pour établir une stratégie de relance et de relèvement socio-économique pour les zones désignées à Sherbrooke.

De plus, il s'associe à l'organisme IDEE pour endosser les personnes ayant des projets d'entreprises mais ne pouvant obtenir du financement selon les critères habituels des institutions financières.

«Et pour l'avenir, le conseil verra à la mise sur pied en région d'un groupe de travail pour l'évaluation des secteurs d'emplois potentiels, notamment en environnement, en culture et dans les services de proximité tels que les garderies, les soins de santé à domicile, etc.»

Le conseil central entend également poursuivre les diverses expériences de participation qui vont du travail en équipe à des coopératives de travail autonomes comme le vivent les travailleurs du Le Baron.

«Pour aller plus loin, des recommandations pour la mise en application d'une Charte de la culture du travail, issue du comité de Forum Emploi Estrie seront débattues. La pertinence de ce débat est bien illustrée dans le contexte des récents événements vécus avec Cascades East-Angus qui se prétend à l'avant-garde dans les relations de travail: Lemaire fait tout ce qu'il ne faut pas faire, c'est-à-dire imposer par la force et la menace ses conditions», a déclaré M. Cliche qui, hier, inaugura son 6e con-



Le président de la CSN de l'Estrie, Janvier Cliche.

grès régional à titre de président du conseil central.

Enfin, a-t-il conclu, plusieurs autres propositions seront débattues au cours de ce congrès afin d'améliorer les outils syndicaux, notamment la mise sur pied d'un groupe de support pour les syndicats aux prises avec des difficultés liées à des problèmes de santé mentale, d'abus de drogues, d'alcool et de médicaments, ainsi que d'actualiser les positions prises sur le débat de la régionalisation et la décentralisation.

Papiers Perkins: plan de redressement accepté

Kingsey Falls

Les Papiers Perkins, membre du groupe Cascades, s'est entendu avec le syndicat (CSN) de ses employés de l'usine de Candiac au sujet d'un plan de redressement qui comporte notamment l'implantation d'un nouvel horaire de travail et certaines concessions au niveau des bénéfices marginaux.

Les employés de l'usine se sont prononcés le 10 novembre en faveur de cette entente dans une proportion de 93%.

L'application de ce plan jumelé à de nouveaux investissements en capital totalisant plus de 2 millions \$ permettra à l'usine d'améliorer ses performances et d'augmenter sa compétitivité. Perkins est le deuxième fabricant de papier tissu en importance au Canada.

Ce dossier n'est pas sans rappeler celui qui vient tout juste de se régler à l'usine Cascades East Angus par la conclusion d'un nouveau partenariat. L'entente à East Angus est survenue après de longues et difficiles négociations. Les frères Lemaire avait annoncé près de 200 mises à pied à cette usine avant de revenir sur leur décision à la lumière d'une plus grande ouverture des travailleurs. Cascades a aussi jumelé l'entente à un investissement à East Angus, cette fois de 15 millions \$.

PARTICIPEZ AU CONCOURS La Tribune

OÙ est Myriam?

Facile! Du lundi au vendredi, découpez la pièce du jour et collez-la sur l'image mystère qui paraît chaque samedi dans La Tribune. De plus, servez-vous de l'indice afin de découvrir l'endroit mystère où se cache Myriam. Une fois l'énigme résolue, complétez le coupon de participation dans le journal de samedi et retournez-le à La Tribune afin de participer aux tirages. Bonne chance!

4 000 \$ À GAGNER!

2 PRIX DE 100 \$ PAR SEMAINE
2 PRIX DE 1 000 \$ LE 22 DÉCEMBRE 1995
*Moitié du prix pour les non-abonnés

INDICE: L'intérieur de l'édifice est fonctionnel, répondant d'abord aux besoins d'un centre de services à la population.

RÉSULTATS

Banko Tirage du: 95-11-14

4	6	7	10	11
19	22	25	26	27
30	33	37	38	41
44	49	53	65	66

Prochain tirage: 95-11-15
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE 441-8959

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Judi	Vendredi	Samedi
AVERSES DE PLUIE	NUAGEUX	NEIGE	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE
max 9	min -3	max 0	-7/-1	-7/0

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RENOVATION • SPECTACLE • VOIE

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:C-6
Bandes dessinées:D-2
Chez nous:B-1
Décès:D-7
Économie:B-4
Éditorial:A-6
Horoscope:D-2
Messier en liberté:D-2
Petites annonces:D-3
Sports:C-1
Vivre:D-1

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camelot\$3.71
taxe de vente du Québec24
Coût à l'abonné\$3.95

ABONNEMENTS
Abonnement par la poste
au Canada, sauf
endroits desservis par camelot et
camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	\$255.00	\$17.85	\$17.74	\$290.59
6 mois	\$140.00	\$9.80	\$9.74	\$159.54
3 mois	\$80.00	\$5.60	\$5.56	\$91.16
1 mois	\$50.00	\$3.50	\$3.48	\$56.98

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	\$310.00	\$21.70	\$21.56	\$353.26
6 mois	\$185.00	\$12.95	\$12.87	\$210.82
3 mois	\$110.00	\$7.70	\$7.65	\$125.35
1 mois	\$55.00	\$3.85	\$3.83	\$62.68

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	\$310.00	\$21.70	\$21.56	\$353.26
6 mois	\$185.00	\$12.95	\$12.87	\$210.82
3 mois	\$110.00	\$7.70	\$7.65	\$125.35
1 mois	\$55.00	\$3.85	\$3.83	\$62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presso. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Centre de santé: clients indemnisés

Sherbrooke (CP) - Les clients du centre de santé Aérobie & Cardio Plus, qui a surnoisement fermé ses portes en mars 1995, pourront bénéficier d'un remboursement partiel des sommes investies dans un programme de mise en forme.

Si ce n'est déjà fait, la plupart des anciens clients de l'entreprise devraient recevoir leur dû sous peu. En moyenne, note Yves Leclerc de l'Office de protection du consommateur (OPC), les gens recevront 32 pour cent de la somme dépensée à l'époque.

«Cela représente environ 42 \$ en moyenne pour 354 personnes, dit-il. Tout le monde perd, parce que la plupart avaient investi plus que ça. En moyenne, les gens avaient payé 133 \$. Toutes les démarches ont été faites par l'OPC, sans démarche juridique pour eux.»

«Ça été plus difficile de rembourser ceux qui avaient payé en un seul versement.»

M. Leclerc termine donc en demandant aux gens de bien vouloir payer en deux versements égaux leurs abonnements à des centres de santé comme la loi le stipule.

Des signes de rétablissement

Sherbrooke (psj) - C'est avec beaucoup de joie et d'espoir que les parents de Jamin Caplette, âgé de 14 ans, de Rock Forest, ont vu leur fils donner un «premier petit signe», hier matin.

Toujours plongé dans le coma depuis l'accident qui a coûté la vie à son copain, en fin d'après-midi samedi, Jamin est maintenant hors de danger, a indiqué son père, M. Claude Caplette.

Rappelons que Jason Allard, âgé de 15 ans, de Saint-Elie-d'Orford, avait été blessé mortellement dans l'accident, survenu chemin Godin, dans les limites de Saint-Elie-d'Orford.

«C'étaient deux bons copains», a dit M. Caplette, visiblement épuisé par tous ces bouleversements qui le tiennent en haleine depuis ce terrible samedi du 11 novembre.

Un automobiliste a aperçu trop tard la molybette que chevauchaient les deux amis et l'a heurtée par l'arrière.

Un témoin indépendant qui a vu l'accident se produire devait aider les enquêteurs de la Police municipale de Sherbrooke à cerner le caractère purement accidentel de la manoeuvre de l'automobiliste.

«Jasmin a démontré un premier petit signe ce matin mais ce petit signe est énormément encourageant et porteur d'espoir pour nous; c'est un premier répit», a commenté M. Caplette.

Quatre véhicules: une blessée

Sherbrooke - Le point mort, cette fameuse zone où il est difficile voire impossible de savoir si un véhicule filant dans la même direction que le sien se trouve dans la voie de droite ou de gauche, aurait probablement joué un tour à un conducteur qui a provoqué un accident impliquant trois autres véhicules, vers 12 h 30, hier, rue Montréal, non loin du centre-ville de Sherbrooke.

D'après les informations obtenues, deux véhicules descendaient la rue Montréal, voie à sens unique allant de l'ouest vers l'est, quand dans la voie de gauche un véhicule a amorcé une manoeuvre de virage vers la gauche.

Surpris par la manoeuvre, croyant qu'aucun véhicule ne se trouvait dans la voie de droite, un conducteur a décidé de passer de la voie de gauche à la voie de droite pour heurter le véhicule qui le suivait de façon parallèle.

A cause de cet impact imprévisible, le conducteur du véhicule heurté a perdu le contrôle pour aller s'immobiliser contre deux véhicules innocents et stationnés dans un parc privé, rue Montréal, non loin de la rue Williams.

Policiers, ambulanciers et pompiers en tant que premiers répondants ont envahi les lieux.

La passagère du véhicule bousculé dans cet accident à la chaîne, Catherine Lessard, âgée de 18 ans, a dû être transportée au Pavillon Hôtel-Dieu du Centre universitaire de santé de l'Estrie pour examens et traitements.

Les ambulanciers l'ont entourée de mille soins avant le transport à l'hôpital.

Biens et auto disparus

Stoke - Après avoir brisé la porte d'entrée d'une maison privée, rang 4 Ouest de Stoke, des cambrioleurs ont mis la main sur les biens de valeur puis ils ont déposé leur butin dans la voiture de la victime et ils ont quitté les lieux.

Peu après la découverte du vol, on a découvert le véhicule sur une rue du quartier est de Sherbrooke.

Dans les biens volés (magnéto, radio-cassette, répondeur et appareil téléphoniques, coffre à outils, vêtements, malaxeur, friteuse...), certains ont été retrouvés dans le véhicule volé et abandonné.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke a entrepris une enquête pour retracer les auteurs du vol et les biens volés; elle ne désespère pas y parvenir.

Travaux à la Place de la Cité

Sherbrooke - Des travaux de plus de 7 millions \$ doivent être entrepris sous peu à l'édifice du gouvernement fédéral de Place de la Cité, au centre-ville, rue King Ouest, selon ce qu'a décidé Travaux publics Canada.

Télé-7 apprendait hier que par cette occasion les locaux du ministère de l'Immigration allaient être déplacés temporairement et que ceux de la GRC allaient quant à eux être relocalisés pour de bon.

Service d'incendie: Ascot réclame une injonction contre Sherbrooke

Jacques LEMOINE Sherbrooke

La municipalité d'Ascot vient de demander une injonction dans le but de forcer la Ville de Sherbrooke à maintenir son service de protection contre l'incendie sur son territoire en attendant une décision finale concernant le différend qui les oppose.

Selon elle, Sherbrooke mettrait en péril la vie, la santé et les biens de la majeure partie de sa population en refusant de la desservir à partir du premier janvier prochain à la suite d'un avis qu'elle considère nul.

Ascot reproche à la Ville de tenir en otage toute une population relativement à un service essentiel.

Elle explique être dans l'impossibilité d'ici le 1er janvier de signer une entente de protection avec une autre municipalité ou d'organiser son propre service.

Cela ressort d'une procédure inscrite en Cour supérieure par l'intermédiaire de Me Paul Bureau.

La cause sera inscrite sur le rôle de la semaine prochaine pour audition.

La Ville de Sherbrooke dessert présentement une partie du territoire d'Ascot à la suite d'une entente intervenue le 6 mars 91 et approuvée par le ministre des Affaires municipales.

Avis de renouvellement

Ascot allègue que cette entente se termine le 31 décembre mais prévoit une possibilité de renouvellement jusqu'à la fin de 99 à moins d'un avis de six mois de l'une des parties.

Les parties avaient prévu dans un tel cas la renégociation des clauses ayant une incidence monétaire seulement.

Le greffier de Sherbrooke a transmis le 27 mars un avis à l'effet que la ville n'entendait pas renouveler cette entente, suivi le 11 août d'un projet d'entente in-

termunicipale ne contenant pas les coûts annuels et du dépôt le 15 septembre de ses exigences monétaires.

Le comité exécutif de la Ville a adopté le 3 octobre une résolution confirmant l'avis de son greffier et stipulant le non-renouvellement de l'entente en cours.

Ascot a répliqué le 6 octobre par une mise en demeure à Sherbrooke l'informant qu'elle considérait cet avis nul et que l'entente était renouvelée.

Elle a ensuite demandé au ministre de nommer un conciliateur pour aider les parties à trouver un accord au sujet des clauses monétaires à appliquer pour la prochaine période.

Sherbrooke a répondu par une offre finale qui serait identique à l'entente en cours et au projet du mois d'août sauf pour des détails mineurs et pour les clauses monétaires.

Elle a finalement avisé Ascot qu'à défaut d'une entente son territoire ne sera plus protégé contre les incendies à

partir du 1er janvier.

Ascot allègue dans sa requête que l'avis du 27 mars du greffier était nul parce qu'il n'a pas été autorisé par la Ville ou par son comité exécutif.

Elle prétend qu'une résolution en ce sens aurait dû être adoptée avant le 30 juin et que Sherbrooke se doit de respecter l'entente de 91 et de négocier les clauses monétaires de 96 à 99 inclusivement.

Ascot ajoute que la Ville doit continuer en attendant de lui fournir la protection contre l'incendie.

Elle prétend que la Ville menace de ne pas desservir son territoire si elle n'accepte pas les clauses monétaires de cette dernière.

«Sherbrooke tient en otage toute une population relativement à un service essentiel», mentionne la procédure.

Elle reproche à la Ville de chercher à couvrir l'illegalité de son avis du 27 mars par ses résolutions d'octobre.

Perrault se fâche contre le maire Pouliot

François GOUGEON Sherbrooke

«Je ne sais pas quelle est la stratégie d'Ascot mais on joue sérieusement avec le feu... Au lieu de dépenser de l'argent avec son conseiller juridique et politique, M. Pouliot devrait plutôt investir dans le service des incendies!»

Le maire Jean Perrault a difficilement caché son agacement devant l'attitude de la municipalité dirigée par Robert Pouliot dans le dossier des négociations sur le service des incendies et qui, hier, a pris la forme d'une requête en injonction contre Sherbrooke.

«Depuis le début des discussions dans le dossier des incendies qu'on ne sait plus dans quel sens Ascot tire...

D'abord ce sont les menaces, puis on se retrouve avec une mise en demeure. Ensuite, Ascot revient avec une proposition puis annule tout pour faire trancher par la Commission municipale. Et de nouveau Ascot change tout... On n'a même pas le temps de se retourner qu'Ascot arrive avec un nouveau scénario», a commenté d'un ton visiblement irrité le maire de Sherbrooke.



Robert Pouliot

M. Perrault a réitéré l'importance de concevoir les discussions en cours en fonction d'un service des incendies de stature régionale. Et c'est pourquoi Sherbrooke a établi une nouvelle formule de partenariat financier avec Ascot.

Pour sa part, le maire Robert Pouliot se défend bien d'avoir cherché à mettre le feu aux poudres.

Pour lui, le sens de l'injonction déposée hier ne vise «uniquement» qu'à s'assurer du maintien du service de protection contre le feu, advenant que la négociation ne soit pas complétée au 31 décembre avec Sherbrooke. «La prudence et le sens de la responsabilité nous imposent une telle action. On n'a pas le choix», a soumis M. Pouliot.



Jean Perrault

Aussi, pour ne pas que la Ville de Sherbrooke interprète cette requête en injonction comme un bris des négociations en cours, le directeur général, Ma-

rio Boily, a informé de tôt matin, hier, le directeur des Services juridiques et greffier, Pierre Huard, de cette démarche juridique. «De part et d'autre, les positions sont assez rigides. Mais dans notre esprit, on espère que les négociations se poursuivront normalement et qu'on pourra en arriver à une entente satisfaisante pour les deux parties», a rajouté M. Pouliot.

Rappelons que la municipalité d'Ascot accepterait la reconduction du service des incendies avec Sherbrooke pour 1996 et 1997 au montant respectif de 213 000 \$ et de 252 000 \$. On souhaite prolonger le contrat pour les trois années suivantes à des coûts qui restent à être négociés d'ici là. Pour sa part, Sherbrooke a déposé une demande qui, de 179 000 \$ en 1995, ferait en sorte qu'Ascot aurait à assumer une facture de 421 000 \$ dans cinq ans.

Fleurimont haussera sa taxe d'affaires



La Ville de Fleurimont s'apprête à hausser ses revenus de 1996 en augmentant la taxe d'affaires de ses commerçants et industriels.

Un jeune est interpellé pour avoir tiré du pistolet à plomb dans l'autobus

Sherbrooke (JL)

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont dû intervenir auprès de trois adolescents, lundi soir, quand l'un d'eux, âgé de 16 ans, a tiré un plomb dans le plancher d'un autobus de la CMTS.

Les trois jeunes avaient pris place dans l'autobus au Carrefour de l'Estrie. Cet autobus se rend habituellement au centre-ville, via la rue King Ouest.

Vers 20 h, le chauffeur a remarqué qu'un des jeunes était armé d'un pistolet à ressort ressemblant à un 9 millimètres.

Un coup a été tiré vers le plancher. Ayant vu cela, le chauffeur a utilisé le système de communications internes pour aviser le répartiteur qui, à son tour, a transmis le message aux policiers.

L'autobus était arrivé à la hauteur du centre commercial Les Promenades King et c'est à cet endroit que les jeunes ont

descendu. Deux détectives se trouvaient tout près de là.

Ils ont rapidement repéré le trio à l'extrémité est de la rue Hertel, non loin de là.

Conduits au quartier général, on devait apprendre que tout ce qui s'était passé était l'idée du possesseur du pistolet, un adolescent de 16 ans. Les deux copains ont vainement tenté de dissuader le tireur d'agir comme il le faisait.

Trois coups auraient été tirés à l'intérieur de l'autobus et un, à l'extérieur, en direction de l'arrière de l'autobus.

Une fois l'enquête complétée, les parents ou encore les responsables de ces adolescents ont été appelés pour venir les cueillir.

On ignore quelle ou quelles accusations pourraient être portées contre le tireur mais il s'est vu au moins remettre un constat d'infraction pour utilisation d'un pistolet à plomb dans les limites de la ville.

Fleurimont (FG)

Les commerçants et industriels de Fleurimont doivent s'attendre à un rajustement à la hausse de leur taxe d'affaires en 1996 parce que la situation apparaît injuste par rapport aux propriétaires résidentiels.

Le maire Francis Gagnon a convenu d'une «correction» de la taxe d'affaires qui n'est actuellement que de 2 pour cent du rôle de la valeur locative. Cela ne génère que des revenus fiscaux de quelque 90 000 \$ pour plus de 325 commerces et industries, contre plus de 5 millions \$ pour la taxe foncière dans le secteur de l'habitation.

En comparaison, ce taux est présentement de 3 pour cent à Saint-Elie-d'Orford et Deauville, de 3,45 pour cent à Lennoxville, de 5 pour cent à Ascot, de 7 pour cent à Rock Forest et de 9,12 pour cent à Sherbrooke. En moyenne pour ces 6 municipalités, le taux est d'environ 5 pour cent.

Ainsi, comme les commerces et industries de Fleurimont paient moins cher de taxe d'affaires que dans les autres municipalités de la région sherbrookoise, ce sont les propriétaires du secteur résidentiel qui assument une plus large part des revenus dont la Ville a be-

soin pour fonctionner.

Sans parler nécessairement d'iniquité, le maire Gagnon a convenu qu'une «certaine parité» devra être recherchée en vue du budget 1996 qui sera adopté en décembre. Il admet qu'en raison des nombreux projets commerciaux en discussion ces temps-ci, la possibilité d'augmenter la taxe d'affaire n'arrive «peut-être pas au meilleur moment».

Mais de toute façon, prévient déjà le maire de Fleurimont, des «choix difficiles pour tout le monde» devront être effectués en 1996, compte tenu des charges additionnelles à venir. Dans bien des cas, ce sont des dépenses dont le conseil n'a pas vraiment de contrôle, comme en matière de rattrapage dans la fourniture de différents services offerts par Sherbrooke, notamment la police, la protection contre les incendies et la bibliothèque. Les augmentations sont de l'ordre de près de 10 pour cent, avec l'indice du coût de la vie.

Des indications de ce qui attend l'ensemble des contribuables de Fleurimont pour l'an prochain seront données la semaine prochaine, le 20 novembre, alors que le maire Francis Gagnon, fera état de la situation financière du gouvernement municipal qu'il dirige. La rencontre se tiendra à l'Hôtel de ville.

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces La Tribune

SPÉCIAL DE NOVEMBRE

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

1 800 567-6955

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Lignes téléphoniques: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

DE L'EXTÉRIEUR

IMPORTANT: Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 décembre 1995 (dernière parution) et s'adresse aux particuliers. Elle ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions. Aucun changement possible dans l'annonce.

Le centre de tri logera bien boulevard Queen

Serge DENIS

Sherbrooke

Le centre régional de tri sera construit devant la station d'épuration des eaux,

boulevard Queen. Le maire Jean Perrault en a donné la confirmation hier soir lors de la rencontre des maires de la MRC de Sherbrooke, ajoutant que le contrat de construction avait été accordé la journée même à la firme Sherko pour sa soumission de 3,9 millions \$.

Les cinq représentants de l'Association des résidents du Domaine hippique sont repartis mi-décus, mi-satisfaits de cette rencontre au cours de laquelle ils ont déposé une pétition de 240 noms demandant à la MRC de bloquer toute construction, tout usage ou toute opération cadastrale dans le secteur où la Ville de Sherbrooke compte ériger son centre de tri.

«C'est une demi-victoire», a confié le porte-parole du groupe, François Overvelde, de Fleurimont, qui se consolait à l'idée que les élus ont également renoncé à un changement de zonage qui aurait ouvert la porte au projet de parc environnemental. «On a gagné l'assurance qu'il n'y aura pas un complexe de grosses usines en face de chez nous», affirme M. Overvelde, dont la résidence est située de l'autre côté de la rivière Saint-François.

Unique représentante des citoyens de Sherbrooke demeurant dans le secteur, Suzanne Nootens ne l'entendait cependant pas ainsi. «Du maire Perrault, nous obtenons toujours les mêmes réponses. Ce qui nous dérange, c'est qu'on nous dit constamment que c'est la meilleure solution. Mais si c'est si avantageux, pourquoi n'a-t-on jamais obtenu de réponse satisfaisante?» demande-t-elle.

«Mais nous n'allons pas laisser tomber», a-t-elle promis en affirmant avoir l'appui de l'ensemble des citoyens des rues Duvernay, des Écoissais et Queen.

La meilleure solution

Le maire Perrault se défend bien d'avoir pris cette décision à la légère. «Si nous avions choisi de construire près du site d'enfouissement ou en bordure du boulevard Saint-François, la circulation aurait été beaucoup plus importante à Fleurimont, a-t-il argué. Quant au parc industriel, ce sont les résidents de Rock Forest et de Saint-Élie qui auraient écopé.»

Jean Perrault projette de résoudre le problème de circulation sur le boulevard Queen et

le chemin des Écoissais en se faisant le promoteur d'une bretelle qui se détacherait de l'autoroute 10 pour mener directement au centre de tri.

Mais si l'idée d'un parc environnemental ne fait plus partie des plans de Sherbrooke, M. Perrault ne rejette pas l'idée que d'autres industries viennent éventuellement s'installer dans le secteur, la dénomination «utilité publique» désignée aux terrains des alentours n'empêchant aucunement une telle possibilité, soutient le maire. «Mais c'est sûr que nous n'accepterons jamais une usine polluante, comme Caotech»,

précise le maire.

Mais dans un avenir plus rapproché, le centre de tri s'avérera une solution aux problèmes que posent les installations actuelles, rue Talbot, près du centre-ville de Sherbrooke. «On l'a placé à un endroit le plus loin possible de la collectivité, ou il va déranger le moins de monde», soutient-il.

Quant aux inconvénients que pourraient causer la circulation et le bruit, M. Perrault affirme que Sherbrooke n'a jamais mené les efforts pour assurer la protection environnementale dans son territoire et que ce projet ne fera pas exception.

BFGoodrich®

Pneus

Pneus T/A

Du mordant pour les performants!



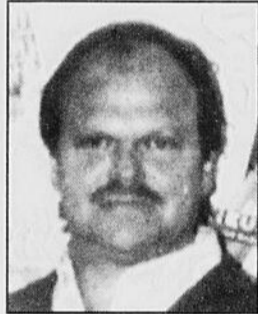
Le Trailmaker Plus de BF GOODRICH

PAS QUESTION DE PAYER LE MOTON!

PNEU ESTRIMONT INC.

186, RUE BURLINGTON
SHERBROOKE

563-1162



Réal Bolduc

PINGOUIN

danse sur les prix



du 13 au 25 novembre

20% de rabais
sur les laines et le fils
en inventaire

1221, rue King Ouest
Sherbrooke
346-0686

Le maire d'Ascot mord la poussière à la MRC

Sherbrooke (SD)

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, a mordu la poussière hier soir dans sa tentative de faire entendre, par les autres membres de la MRC de Sherbrooke, son controversé règlement permettant la fermeture de la rue Montante.

Après que la conseillère juridique de la MRC, Joanne Brassard, ait émis certaines réserves sur la légalité de cette mesure, s'appuyant sur un article de loi datant de 1916, les discussions ont mis en relief le malaise que sus-

cite la décision des élus d'Ascot parmi les maires de la MRC.

Jusqu'à ce que le maire de Deauville, Georges Émond, affiche clairement ses couleurs en affirmant que pour lui, «fermer la rue Montante, c'est un peu du chantage. Il me semble qu'il y a d'autres solutions à envisager», a-t-il risqué.

Le maire Pouliot n'a pas tardé en réagissant en référant M. Émond à la définition du mot chantage dans le dictionnaire. Du même souffle, il s'est résigné à retirer sa requête.

Price guère plus chanceux

Sherbrooke (SD)

Le maire de Lennoxville, David Price, n'a guère eu plus de succès dans sa tentative de faire reconnaître la validité d'un règlement d'annexion du secteur Viewpoint et d'une portion de Huntingville.

Rabroué d'entrée de jeu par son collègue d'Ascot, Robert Pouliot, qui lui a reproché son grand appétit, M. Price n'a pu convaincre les autres maires de la nécessité d'entériner cette nouvelle extension territoriale.

D'autant que, comme l'a souligné la conseillère juridi-

que, Joanne Brassard, la MRC dispose de 60 jours pour se prononcer après l'adoption du règlement. Et si la MRC ne se prononce pas sur une demande de la sorte, son silence sera interprété comme un consentement.

Visiblement fatigué de voir une autre parcelle de son territoire amputée, le maire Pouliot n'a pu s'empêcher de demander à M. Price «pourquoi nous arrive-t-il toujours des affaires comme ça? Je ne lui ai rien fait, moi! On est de bons amis», a-t-il lancé en désignant son collègue de Lennoxville, dont la demande a été reléguée au feuilletton.

MAZDA VOUS ALLUME!

626 Cronos DX 1995

16 695\$*

OU

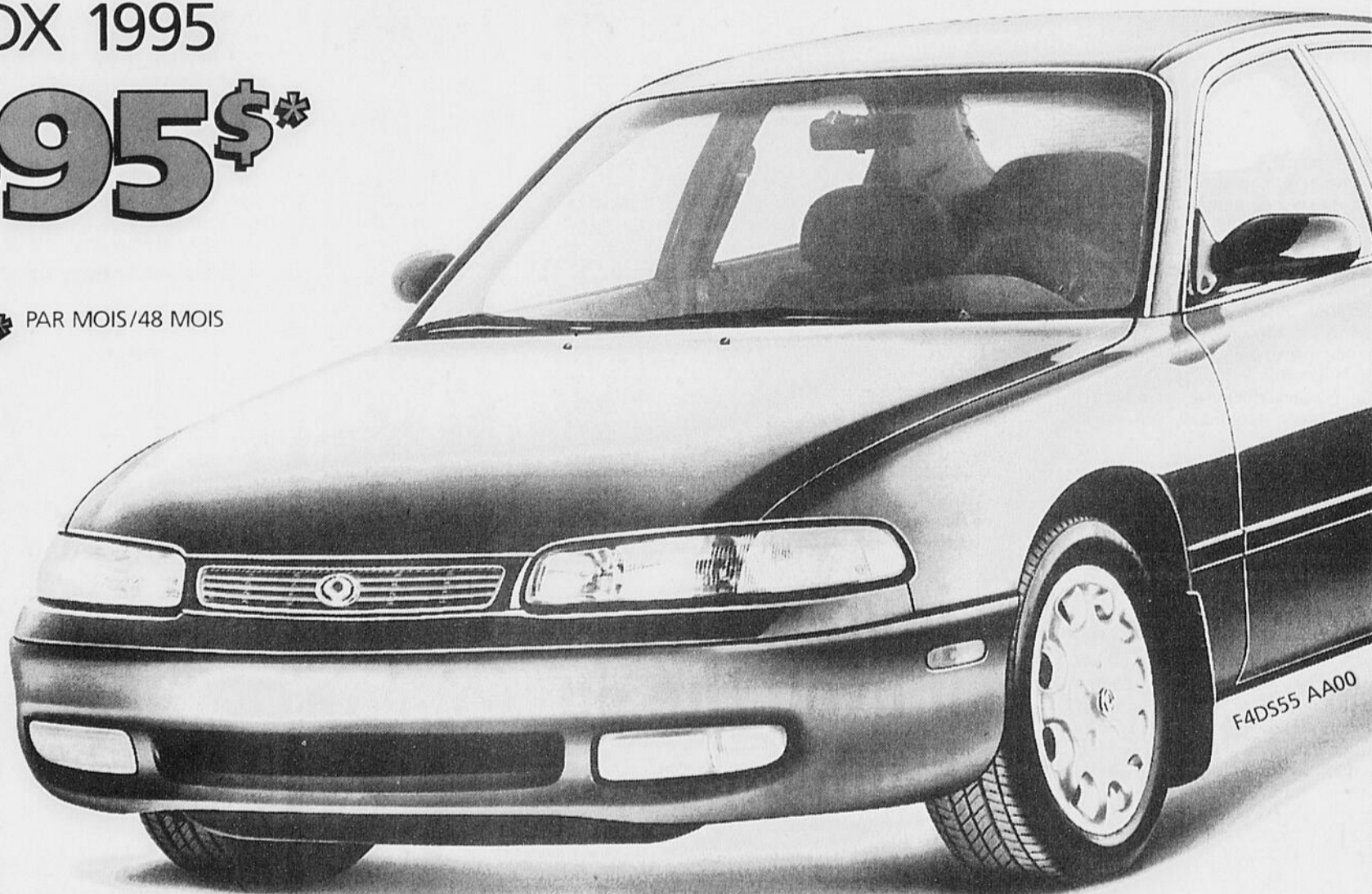
299\$* PAR MOIS/48 MOIS

- Moteur 4 cylindres 16 soupapes DACT 2 litres à injection électronique
- Coussins gonflables à l'avant
- Barres latérales de protection
- Dossiers arrière rabattables 60-40
- Portières arrière à sécurité-enfants
- Colonne de direction inclinable
- Radio AM/FM avec lecteur de cassettes à inversion auto et 4 haut-parleurs
- Compte-tours 8 000 tr/mn

CRONOS DX 1995
avec transmission automatique
F4D575 AA00

17 395\$*

ou 312\$* par mois / 48 mois



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

* Ces offres s'adressent aux particuliers; elles ne sont applicables qu'aux modèles en stock chez les concessionnaires Mazda participants à partir du 8 novembre 1995, et ce, jusqu'au 4 décembre 1995. En sus du prix de vente: transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes. En sus du prix de location: immatriculation, assurances et taxes. Le prix de location de la 626 Cronos DX, modèle #F4D575 AA00, est basé sur 48 mois avec paiement initial de 1 000\$. Le premier mois de paiement de 299\$ et le dépôt de 300\$ sortent sur livraison. Obligation de location totale de 15 752\$. Le prix de location de la 626 Cronos DX avec transmission automatique, modèle #F4D575 AA00, est basé sur 48 mois avec paiement initial de 1 000\$. Le premier mois de paiement de 312\$ et le dépôt de 400\$ sortent sur livraison. Obligation de location totale de 16 376\$. Des restrictions s'appliquent sur le kilométrage; au-delà de 100 000 km, 8¢ par km. Sur approbation de crédit. Les véhicules en magasins peuvent différer de celui illustré ici. Voyez les détails chez votre concessionnaire.

Réouverture du pont Jacques-Cartier retardée

L'entrepreneur reste soumis à Dame Nature

François BEAUDOIN Sherbrooke

L'entrepreneur responsable des travaux de rénovation du pont Jacques-Cartier jure qu'il met tout en oeuvre pour terminer les travaux le plus vite possible, mais qu'il est esclave de

Dame Nature.

«Ça fait une semaine qu'il pleut, qu'il neige, qu'il fait froid. Ce ne sont pas des conditions idéales pour travailler», soutient l'entrepreneur responsable des travaux, Jacques Pilote, rencontré sur le pont.

«À cause de ces intempéries, le cours

des travaux a été ralenti. La réouverture du pont sera donc retardée de quelques jours, voire une semaine, tout au plus.»

«Demain (aujourd'hui), par exemple, on a prévu une demi coulée de béton sur le trottoir ouest. S'il neige, on devra reporter cela à plus tard. C'est un peu comme si on travaillait à mi-temps.»

À Transports Québec, on corrobore les dires de l'entrepreneur. «Notre chargé de dossier et l'entrepreneur se sont rencontrés hier matin pour faire le point sur la situation. Il y aura quelques jours de retard sur l'échéancier du 20 novembre, une semaine maximum à cause du mauvais temps des derniers jours. S'il n'y a pas d'autres contretemps, la réouverture aura lieu au plus tard le 27 novembre», mentionne pour sa part l'agent d'information de Transports Québec à Sherbrooke, Denis L'Heureux, qui refuse de blâmer l'entrepreneur pour ce retard.

«L'entrepreneur est de bonne foi. Ses employés et lui ont travaillé six jours sur sept depuis 130 jours. C'est vraiment la mauvaise température qui cause ce léger délai.»

Aux Travaux publics à la Ville de Sherbrooke, Guy Labbé renvoie la balle à Transports Québec. «Ce sont eux qui ont octroyé le contrat. Par contre, tout retard va indisposer la population, ça c'est certain.»

L'entrepreneur Jacques Pilote sympathise avec les commerçants qui bordent le pont Jacques-Cartier, eux qui ont vu leur chiffre d'affaires fondre comme neige au soleil ainsi qu'avec les automobilistes qui doivent emprunter des détours pour se rendre à destination.

«Je leur dis de ne pas s'impatisser. On est encore à l'intérieur de notre échéancier. Je vais faire au meilleur de mes possibilités pour livrer le pont dans les plus brefs délais. Vous savez, je suis un entrepreneur privé. J'ai tout à gagner à ce que les travaux se terminent le plus vite possible.»

Les travaux sont complétés à 95%, estime Transports Québec. Il ne reste qu'à couler le béton sur le trottoir ouest et à installer le garde-corps. Par la suite, les quelque 30 000 automobilistes qui empruntaient le pont quotidiennement avant les rénovations, n'auront que quelques centaines de mètres à franchir pour passer de la rive-sud à la rive-nord, au grand plaisir des commerçants!

Des partenaires endosseurs favorisent la création de PME

Steve BERGERON Sherbrooke

Pianiste de profession, Sandra Brassard voulait donner des spectacles un peu partout dans la région. Sauf qu'il lui manquait un camion pour transporter son volumineux instrument. Ses ressources n'étant pas suffisantes, elle s'est heurtée à un mur.

«Ça, c'est jusqu'au jour où on lui a parlé de la formation d'un cercle d'emprunt, une initiative de l'organisme IDEE (Initiation au développement entrepreneurial de l'Estrie).»

«J'ai pu faire mon emprunt de 3000 \$, acheter mon camion, le faire réparer, et même acheter des caisses de son et un amplificateur. Et j'ai doublé, triplé même ma dernière année de spectacles.»

Quel est donc la magie qui se cache derrière ce fameux cercle d'emprunt?

Ce cercle est en fait un regroupement de quatre à sept entrepreneurs potentiels, qui veulent fonder leur propre PME, mais qui se heurtent tous au manque de financement et à l'inadmissibilité d'obtenir un prêt, que ce soit d'une institution financière ou d'un programme

gouvernemental.

«Chaque membre du cercle est amené à endosser le projet des autres, dans une proportion de 10% de l'emprunt qu'il désire faire», explique Martin Maltais, responsable des cercles d'emprunt.

Auparavant, tous les membres du cercle auront reçu une formation de quinze heures sur la création d'une PME, puis auront «vendu» leur projet à leurs confrères et consœurs de cercle. Si ces derniers jugent le projet réalisable, ils acceptent alors d'endosser.

«C'est pourquoi on met beaucoup d'accent pour développer un climat de confiance et de solidarité», ajoute Martin Maltais.

«Si quelqu'un n'est pas de bonne foi, on va s'en apercevoir. Mais ce n'est pas arrivé. On est tous dans le même bateau, alors on essaye tous de s'en sortir, pas de se celer», résume Sandra Brassard.

En cas de faillite

Dès lors, chaque personne doit à nouveau présenter son projet, cette fois

au comité d'appui.

«Le comité d'appui est formé d'un représentant d'IDEE, de la Caisse Immaculée-Conception (celle qui octroie les prêts), de la CSN et du Fonds de démarrage de la région Sherbrookoise», explique Martin Maltais. Ces deux derniers organismes font partie des huit partenaires endosseurs qui ont constitué un fonds global de 75 000 \$ pour les cercles à venir (on y retrouve aussi quatre communautés religieuses).

Advenant une faillite d'un des membres du cercle, l'argent pour rembourser la dette sera puisé dans un fonds de sécurité (constitué par les membres), puis dans le fonds d'endossement, puis, s'il y a lieu, dans le fonds de 75 000 \$.

«Le prêt maximal est de 5000 \$. Comme les sommes sont petites, il en coûte moins aux partenaires du fonds global en cas de faillite. Et un endossement de seulement 10% des membres du cercle permet aussi d'éviter un effet domino, c'est-à-dire que la faillite de l'un entraîne la faillite de l'autre. Avec un endossement de 100%, comme c'est le cas à Montréal, c'est beaucoup plus risqué», note Martin Maltais.

Les entrepreneurs bénéficient aussi d'un suivi jusqu'au remboursement de leur prêt.

IDEE poursuit sa recherche de futurs entrepreneurs, mais aussi de nouveaux partenaires qui grossiront le fonds global et permettront d'endosser de nouveaux projets.



Sandra Brassard

Selon le Financial Post

Le Rona du Carrefour parmi les 50 entreprises les mieux gérées

Claude PLANTE Sherbrooke

Une jeune entreprise de la région se voit honorée par le quotidien torontois *Financial Post*. Après seulement deux ans d'existence, le commerce grande surface Rona Matériaux Carrefour vient d'être hissé parmi les 50 entreprises les mieux gérées au pays.

«C'est un très grand honneur pour nous, lance sans hésiter la propriétaire Renelle Ancil. C'est le titre le plus prestigieux que nous avons reçu jusqu'à maintenant.»

Bien heureuse de la situation, la lauréate ajoute que son entreprise fera l'objet d'un article à paraître en décembre dans le journal financier. Mme Ancil, femme d'affaires bien connue dans la région sherbrookoise, pense que le style de commercialisation qu'on a développé au sein de l'entreprise sort des sentiers battus.

«On aime surprendre, ajoute-t-elle et être à l'avant-garde. On veut aussi développer un sentiment d'appartenance chez nos clients. Par exemple, nous te-

nons des activités de promotion qui n'ont pas vraiment de rapport avec la rénovation.»

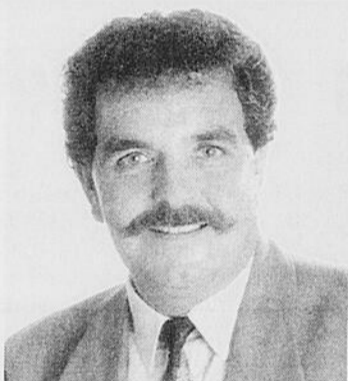


Renelle Ancil

Pour participer au concours des 50 entreprises les mieux gérées au Canada, il fallait dans un premier temps s'inscrire. Si la demande était retenue, un jury analysait un rapport détaillé fourni par l'entreprise et un expert se rendait sur les lieux pour rendre compte de la situation du commerce participant.

«Si nous participons à des concours comme celui-là, c'est surtout afin faire le point sur le fonctionnement du commerce. Ça nous permet de nous poser des questions sur nos manières de faire. Si en bout de ligne on gagne, c'est la cerise sur le *sundae!*»

«Notre mix commercial ne reflète pas ce qu'on retrouve traditionnellement dans les centres de rénovation. Nous avons voulu développer le marché de la rénovation et la décoration faites par les gens eux-mêmes.»



Johnny Boisvert
Directeur adjoint aux ventes

L'automne est une excellente saison pour les transactions automobiles, que ce soit pour acheter un véhicule neuf ou usagé. J'invite donc toute ma clientèle à venir me rencontrer chez Beaucage Chevrolet. Vous serez enchantés des prix intéressants et comprendrez pourquoi chez nous «le service prioritaire» est une réalité de tous les instants.

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LEXUS
4339, boul. Bourque
Rock Forest
823-4343



GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES

RABAIS EXTRAORDINAIRES

SUR LE PRIX DES MONTURES DU CATALOGUE NOVEMBRE 1995

CARREFOUR DE L'ESTRIE 565-5650

Ne manquez pas de visiter la 10e

EXPO HI FI 1996

10 À 20% DE RABAIS

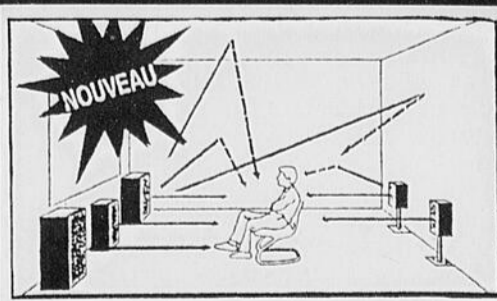
Garantie 5 ans sans frais
Ampli et haut-parleurs

Bourget
stéréo

Dépositaire des marques:
McIntosh, Nakamichi, Denon, Rotel, Naim, Arcam, Paradigm, P.E. Leon, TDL, (IMF), Tannoy Sugden

SURROUND SOUND
remplit au maximum

À voir et à entendre



Venez l'écouter dans notre salle d'écoute

5 salles d'écoute
SURROUND SOUND



Chèque post-daté

PAIEMENT DIRECT

4 JOURS SEULEMENT
DU 16 AU 19 NOVEMBRE

Léger goûter servi
SUPER NOUVEAUTÉS 1996

SUPER TIRAGE JUSQU'À 5 000\$

NAKAMICHI CD • DENON • «SURROUND»
5 HAUT-PARLEURS «SURROUND» PARADIGM, ETC.

HEURES D'OUVERTURE

Judi et vendredi:
10 h à 21 h
Dimanche:
10 h à 16 h
(Tirage à 16 h)
Samedi:
10 h à 17 h

155, rue King Est, Sherbrooke (819)569-4242

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Editorialiste en chef adjoint

L'épine dans le pied du PQ

Par ses déclarations émotives au soir de la défaite référendaire, et même si elles avaient un fond de réalisme, le premier ministre et chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a planté une épine dans le pied de son parti. Si profondément par ailleurs que Monique Simard, vice-présidente, ne réussit pas à l'en extirper.



Jacques PRONOVOST

En pointant le vote ethnique pour la défaite du Oui, M. Parizeau a ramené sur le tapis tout l'ostracisme, l'image d'un peuple acceptant difficilement l'idéologie différente de ses minorités immigrantes... et qui est aussi celle de 40% au moins des Québécois francophones. C'est une étiquette dont le PQ essaie de se défaire depuis 25 ans et qui lui colle à la peau depuis cette déclaration du 30 octobre.

Il est noble pour les hautes instances du Parti de ne pas blâmer le chef, celui d'hier mais qui ne le sera plus demain. Noble et respectueux mais néanmoins impossible à soutenir.

Dès le soir de cette déclaration, Lucien Bouchard s'en était dissocié; Bernard Landry également le lendemain. De nombreux militants péquistes en sont déçus.

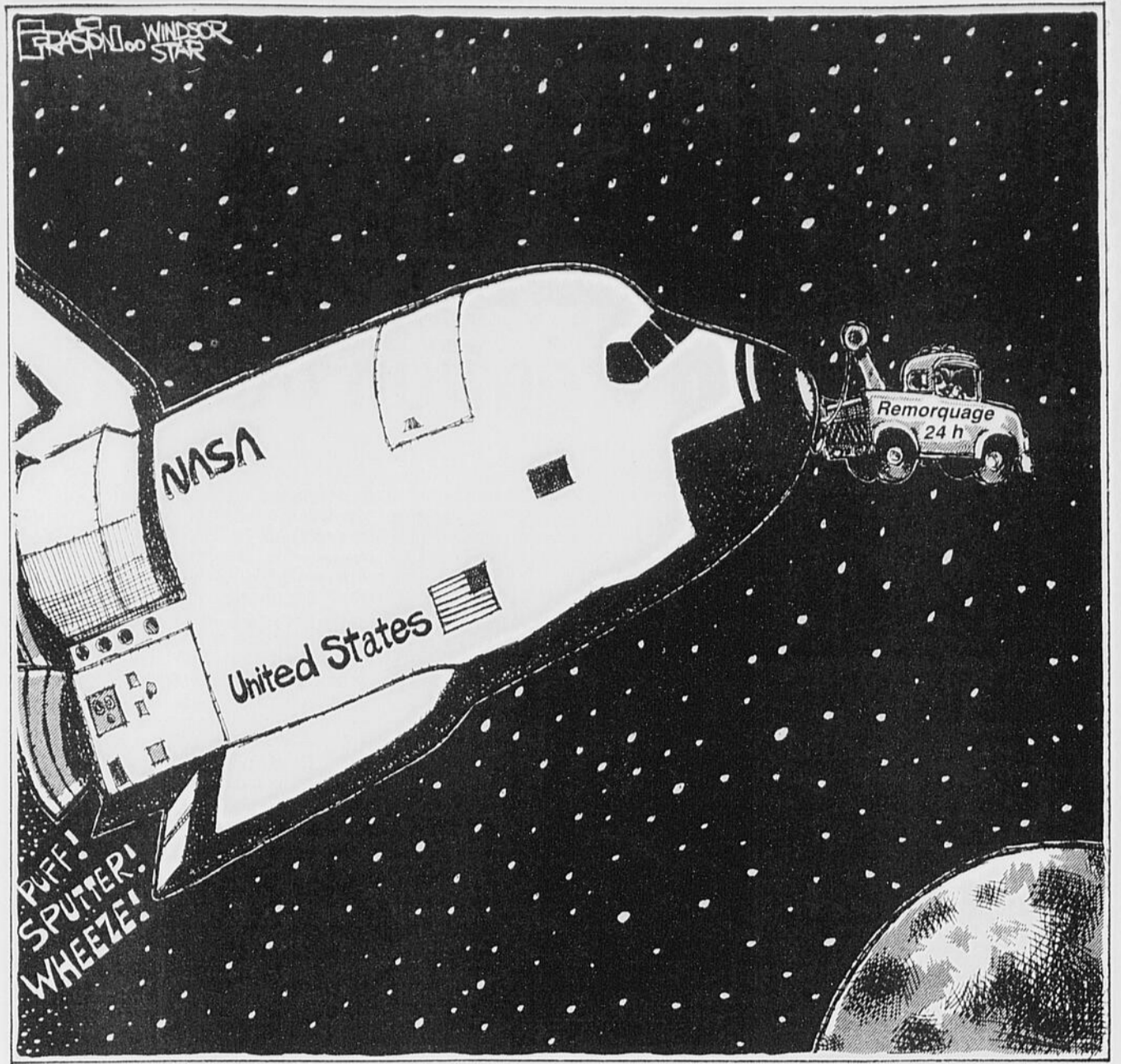
Si toutes les explications, interrogations et critiques ont été exploitées à la suite de la déclaration inopportune du premier ministre, le mal persiste tant que deux semaines plus tard elle reste d'actualité. C'est que M. Parizeau a touché la fibre du racisme et de l'intolérance, même s'il n'avait pas voulu aller aussi loin dans son analyse. Et cette exclusion des minorités serait inacceptable au Québec comme ailleurs où monte la clameur de l'exclusion des immigrants.

M. Parizeau rend donc un très mauvais service au Parti québécois en demeurant au pouvoir après cette bourde monumentale et l'annonce de son retrait. Il oblige ses partisans et ses adjoints à tenir un double langage: ceux-ci se dissocient des propos de leur chef, sans les condamner, en supputant qu'ils ne voulaient peut-être pas dire ce que le sens des mots contenait.

Monique Simard pourra présenter toute déclaration officielle de son parti sur les communautés culturelles, tenter de rétablir les ponts avec celles-ci. Louise Harel leur faire du charme plus et mieux que Bernard Landry, l'épine dans le pied s'appelle maintenant Parizeau.

Elle ne disparaîtra qu'à son départ. Et encore faudrait-il du temps pour cicatriser la plaie. Jacques Parizeau a beaucoup fait pour faire avancer la cause de la souveraineté au Québec; jusqu'à laisser Lucien Bouchard lui voler la vedette en fin de course. Il lui aura aussi fait beaucoup de tort par une seule déclaration. Parce que celle-ci venait du fond du coeur, elle était publiquement le fossé entre son idéologie et sa conception d'un pays ouvert aux minorités, quand celles-ci ne partagent pas toutes les mêmes aspirations.

Il ne s'agit pas que de récupération politique des adversaires, il est question de la base fondamentale de l'argumentation péquiste quant à son ouverture à «tous» les Québécois. C'est cette base qui est érodée par les propos du chef démissionnaire. Les souverainistes devront la reconstruire après son départ... et bien faire saisir à ses propres militants, dont les lettres ouvertes aux journaux reflètent parfois cette même intolérance, qu'un Québec exclusivement francophone est une imagination de l'esprit inconciliable avec notre avenir et notre destin, quel qu'il soit.



«Clinton nous a aussi rationnés sur l'essence»

TRIBUNE LIBRE

Ils n'ont rien compris

«On se crache dans les mains et on recommence!». Et bien c'est dans la face d'une majorité de Québécois que le premier ministre a craché après la défaite. M. Parizeau y est même allé de propos racistes et dénigrants à l'égard des anglophones et des immigrants, laissant entendre que les «vrais» québécois avaient voté majoritairement pour l'indépendance. Ceux qui veulent du changement à l'intérieur du Canada, les tenants du oui ne les ont pas entendus. Eux, c'est un pays qu'ils veulent. Au diable les intérêts des Québécois!

Comme je suis fier d'être représenté par ces hommes bornés, obstinés et obsédés par l'envie de détruire le Canada (et du même coup, le Québec). Mais comment peut-on rester au Ca-

nada si nos «amis» les députés bloquistes et péquistes veulent à tout prix le détruire? Comment peut-on régler nos problèmes de dettes et d'emplois si nos trois mousquetaires sont prêts à recommencer le processus référendaire à chaque défaite? Parce qu'eux, le référendum, ils prennent ça au sérieux. Ils ont perdu un an à ne parler que de séparation. Voir Bouchard ridiculiser le Canada anglais et Landry s'amuser dans ses tournées promotionnelles en Europe, moi j'en suis tanné. Et une majorité de Québécois (sans compter tous les autres canadiens) en sont aussi écoeurés. Alors, M. Parizeau, faites donc votre «job» de premier ministre et allez discuter avec le reste du Canada. Occupez-vous donc un peu du Québec! A ces jeunes à qui vous avez

tant promis, arrêtez de leur enfler la tête d'illusions et de fausses croyances sur ce qu'est véritablement le Québec. Mettez-y donc, vous, du «coeur à l'ouvrage!» Travaillez pour le Québec et pour les intérêts des Québécois! Bâissez un Québec fort au sein du Canada. Mais de grâce ne restez pas là à ne rien faire, attendant votre foutue séparation pour agir car là, vous ne seriez pas un vrai Québécois!

Messieurs Bouchard, Dumont et Parizeau, ne déniez pas ce que nous vous avons dit le 30 octobre. Nous voulons du changement. Nous voulons le Québec. Nous voulons le Canada. Si cela vous ne le comprenez pas, les Québécois, s'en souviendront.

François-Xavier Martel
Sherbrooke

Les tactiques mohawks du maire Pouliot

Depuis la mi-octobre, moi et une multitude de résidents ruraux de la municipalité d'Ascot devons faire des détours fastidieux afin de nous rendre dans l'ouest de Sherbrooke. Pourquoi? Parce que le maire Pouliot et son Conseil (de ville ou de bande) ont décidé de régler leurs différends avec le ministère des Transports en interdisant l'accès à l'une des rues de notre municipalité, c'est-à-dire la rue Montante-Déziel, en y érigeant une barricade (voir La Tribune du vendredi 13 octobre).

Au début, je croyais que M. Pouliot agissait pour des fins symboliques et que la chose n'allait pas durer, une fois son message passé. Eh bien non! Le maire de notre municipalité s'entête, et ce, aux dépens des contribuables ruraux qui utilisent régulièrement cette voie pour accéder à l'Université de Sherbrooke et à cette partie de la ville voisine.

J'habite Ascot depuis plus de 16 ans et utilise la rue Montante depuis 20 ans pour me rendre au travail. La rue Montante, à cette époque, n'était qu'un chemin de terre sans résidence. Depuis l'asphaltage de ce chemin, d'autres, comme moi, ont découvert le raccourci qu'il représentait. Une fois pavé, il changea de vocation. De chemin, on vit ce petit tronçon routier devenir une rue au long de laquelle champignonnerent tranquillement les habitations que nous y retrouvons aujourd'hui. Et au fur et à mesure, la circulation y devint plus lourde.

En outre, à la même époque, pen-

dant que ce phénomène se produisait, la ville décidait d'élargir l'autre entrée de la municipalité d'Ascot en direction de Sherbrooke, i.e. via la rue Belvédère. Témoin de ce changement, je réalisais la nécessité d'un tel réaménagement. Ceux qui veulent du changement, question d'accommoder une circulation automobile devenant la aussi plus dense dans cet autre coin d'Ascot. Éventuellement (les événements le prouvent aujourd'hui), ces travaux allaient favoriser le déplacement du centre nerveux d'Ascot par le déménagement de l'Hôtel de ville de l'époque (sise à Huntingville) vers le site actuel.

Or, voilà que l'été dernier, à peine quelques 15 ans plus tard, la mairie d'Ascot décide de rétrécir, cette fois, cette même entrée et de la refaire jusqu'à ses fondations, ce dont elle n'avait nullement besoin. Et ceux qui circulent dans le coin savent très bien ce à quoi je fais référence. J'ignore combien de centaines de milliers de dollars ont été dépensés (!) à refaire une voie publique qui n'en avait pas besoin, mais chose certaine, c'est que pendant ce temps-là les résidents de la rue Montante se plaignaient de la trop grande circulation roulant sur «leur» rue. D'autant plus qu'ajoutés aux 177 000 \$ débloqués par le ministre Chevrette pour résoudre le problème de la rue Montante, les deniers publics investis à la mauvaise place auraient grandement suffi à régler ce problème. Mais, faut croire que M. le maire voyait des priorités ailleurs. Dans la



Le blocage de la rue Montante a fait couler beaucoup d'encre.

partie urbaine de «sa» municipalité.

Toujours est-il que si les taxes que nous payons à Ascot étaient mieux administrées, sans doute que les résidents de la rue Montante n'auraient plus, depuis l'été passé, le problème qui les affecte aujourd'hui.

Somme toute, contribuable d'Ascot que je suis, ne devrais-je pas avoir le privilège de déambuler sur la Montante tout comme sur la Belvédère? Non? Eh bien, supposons que demain les résidents domiciliés sur la Belvédère devaient trouver qu'il y a trop de circulation sur cette rue, cela justifierait-il le fait que le maire et ses compères du conseil aillent jusqu'à la barricader? Vous savez, lorsque les gens domiciliés sur Montante-Déziel y sont venus jeter pignon sur rue, n'étaient-ils pas conscients de l'importance de la circulation qui y roulait? A ce titre, il faudrait peut-être considérer fermer tou-

tes les rues achalandées d'Ascot...

Vous savez, M. le maire, nombreux sont les Québécois qui ont du sang indien (pour ne pas dire autochtone) dans les veines. En ce qui me concerne, j'aurais du sang abénaki de mêlé au mien. Dans votre cas, à observer la façon par laquelle vous réglez les problèmes de «votre» municipalité et à constater les méthodes utilisées pour ce faire, je suis porté à croire que vous avez quelque chose en commun avec les mohawks. Et je ne trouve pas cela très rassurant.

C'est à espérer qu'à la prochaine réunion de la «Long House» d'Ascot, que vous vous ravisiez. Je suis tanné de vous servir d'otage pour que vous puissiez marquer des points contre Québec.

J.R.Claude Blanchette
Contribuable d'Ascot

M. Pouliot éclairez nos lanternes

Depuis 15 ans que dure le conflit, et dix ans après une demande de séparation du secteur rural auprès du ministre des Affaires municipales, le maire d'Ascot, M. Pouliot, déclare, dans La Tribune du 6 novembre, «qu'il déceale une volonté de changement.»

Quelles seraient les raisons qui font qu'un individu mette tout ce temps pour réaliser qu'il y a un problème?

Serait-ce l'euphorie du pouvoir qui l'empêchait de réaliser qu'il y avait un problème depuis qu'il siège comme maire d'Ascot?

Ou bien, est-ce parce qu'il est plus grand de taille que la plupart de ses concitoyens qu'il ne voyait pas ce qui se passait en bas? Avait-il la tête dans les nuages? Ou bien vivait-il au Nebraska pour ignorer la situation? Ou bien devrait-on rejeter toutes ces possibilités et supposer que ce soit le journaliste de La Tribune qui l'a mal cité?

Ou bien... Ou bien... Ou bien?



Robert Pouliot

Rodrigue Boulay
Ascot

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRODUCTION	PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jacelyn Godbout Adjoints au directeur	Daniel Gauthier Directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur
						André Couston Adjoint au directeur

A l'occasion de la Semaine interculturelle, Sretenka Pudar a participé hier à une séance d'information sur le système juridique canadien

«En ex-Yougoslavie, la justice n'existe pas»

Steve BERGERON

Sherbrooke

Ils ont quitté un pays où le mot «police» est parfois synonyme de «répression» et où la justice est souvent mutilée par la guerre. Plusieurs sont venus justement au Canada pour l'idéal démocratique.

Hier, une quarantaine de Néo-Canadiens installés à Sherbrooke, originaires de pays comme l'ex-Yougoslavie, la Turquie, la Chine, la Russie, l'Allemagne, le Brésil, Hong Kong et le Cambodge, ont pu connaître un peu mieux le système juridique de leur pays d'accueil, lors d'une visite guidée du Palais de justice de Sherbrooke.

C'est la deuxième année que les orga-

nisateurs de la Semaine interculturelle nationale en Estrie tiennent cette activité.

Pendant deux heures, le petit groupe, guidé notamment par le procureur en chef Michel Pinard, a pu raconter un juge, apprendre quelques principes fondamentaux du droit canadien et des différents tribunaux, avec tous les méandres terminologiques qui s'y rattachent, en plus de se familiariser avec les lieux.

«Au Brésil, il n'y a pas de présomption d'innocence comme ici. Au contraire, on est considéré comme coupable tant que notre innocence n'est pas prouvée», commente Maria Do Rosario Silva, arrivée au Québec depuis déjà dix ans.

«Même si ça fait longtemps que je suis à Sherbrooke, je ne connais pas vraiment le système juridique d'ici, poursuit-

elle. Je n'ai jamais eu besoin d'y recourir, et, dans le fond, j'espère n'avoir jamais à le faire. Je trouve la visite très intéressante, même si je ne comprends pas tous les mots.»

Pas de justice dans la guerre

Elle n'était pas la seule. Pour certains, arrivés à Sherbrooke depuis seulement quelques mois, des expressions comme «procureur de la Couronne» ou «chambres criminelles et civiles» pouvaient dérouter.

C'était le cas de Sretenka Pudar, arrivée il y a trois mois d'ex-Yougoslavie. «Je ne connais pas encore assez le français. Les gens sont gentils, mais ils parlent vite un peu, et on voit beaucoup de choses en peu de temps.»

«Ici, c'est un pays très libre, très démocratique. Dans un pays qui est en

guerre, comme l'ex-Yougoslavie, la justice n'existe pas.»

Les ex-Yougoslaves qui s'étaient déplacés ont quand même eu droit à l'aide d'un traducteur, lors de la séance d'information, où on a aussi abordé le sujet de l'aide juridique et des agressions criminelles.

«Même s'ils ne comprennent pas tous les termes, ces personnes ont fait un premier pas pour apprivoiser le système d'ici, souvent très différent de ce qu'elles ont connu. Certaines d'entre elles demeurent méfiantes. C'est donc important qu'elles sachent comment cela fonctionne ici», notait Me Michel Pinard.



Téléphoto, Christian Landry

Boutique
Coinages Écossais

1446, rue Wellington Sud
821-2492

Venez découvrir notre vaste
gamme de tricots de laine
Elle et Lui

Programmation pour aujourd'hui

Repas portugais:
cafétéria du Collège de Sherbrooke; 11 h à 14 h; coût du repas, 4,25 \$; information: 564-6109

Gouter multiculturel et échanges avec des familles:
cafétéria du Pavillon 2 du Collège de Sherbrooke; 11 h 30 à 13 h 30; entrée et dessert, 3 \$; information: 564-6109

Diffusion de musique latino-américaine:
Casse-croûte du Pavillon 2 du Collège de Sherbrooke; 11 h 30 à 13 h 30; entrée gratuite; information: 564-6109 (l'activité aura aussi lieu jeudi)

Stands d'information avec différents organismes:
Pavillon 2 (niveau 2) du Collège de Sherbrooke; 11 h 30 à 13 h 30; entrée gratuite; information: 564-6109 (l'activité aura aussi lieu jeudi)

avec les représentants:
hall d'entrée de l'école Montcalm; 12 h 05 à 13 h; entrée gratuite; information: 822-5613 (l'activité aura aussi lieu jeudi)

Conférence-discussion «Qigong et la culture chinoise»:
local 019 du Centre des services aux étudiants de l'Université de Sherbrooke; 15 h 30 à 17 h 30; entrée gratuite; information: 821-7662

Soirée de chansonniers québécois:
casse-croûte du Pavillon Marie-Victorin de l'Université de Sherbrooke; 18 h à 22 h; entrée: 1 \$; information: 821-7662

Causerie sur «L'héritage laissé à nos enfants, quelle que soit notre culture»:
salle Léon-Marcotte du Musée du Séminaire de Sherbrooke; 19 h à 22 h; entrée gratuite; information: 822-1913

Lors d'un bref exposé, le juge **Gérald Desmarais** a tenté de démystifier, aux yeux d'une quarantaine de Néo-Canadiens de Sherbrooke, le système juridique québécois. Puis la petite troupe a pu visiter le Palais de justice de Sherbrooke. L'activité se tenait à l'occasion de la Semaine interculturelle nationale 1995. En mortaise, Sretenka Pudar (à gauche) et Maria Do Rosario Silva.

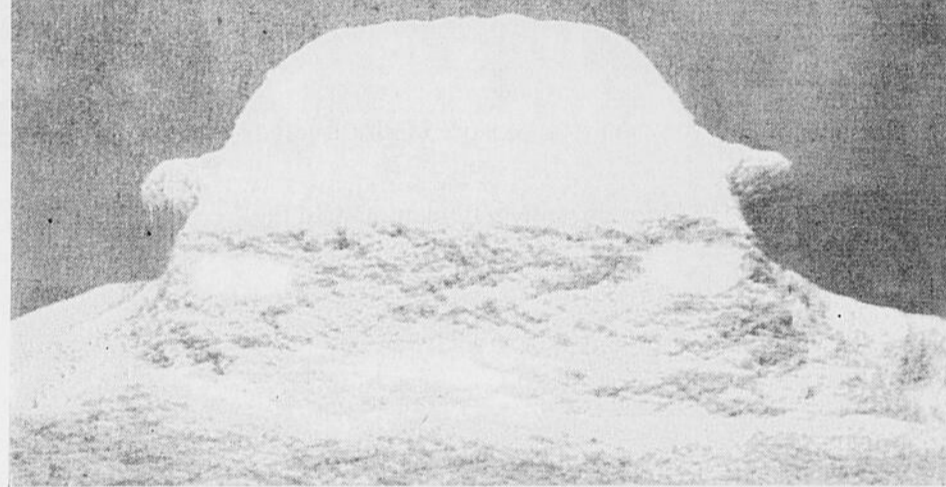
MISE AU POINT

Dans le cahier publicitaire Sears de 40 pages, en vigueur du 13 au 26 novembre 1995 et distribué le 15 novembre 1995, veuillez noter qu'à la page 35 les photos des deux télécouleurs Toshiba de 20 po et 27 po ont été inversées. Nous présentons nos excuses à notre clientèle



CHRYSLER • PLYMOUTH • DODGE • CAMIONS DODGE

COUVREZ-VOUS AVANT QUE L'HIVER NE LE FASSE.



Les grosses chaleurs de l'été affectent considérablement votre système de refroidissement, votre batterie et vos pneus. C'est pourquoi il est temps de profiter de notre service Cinq étoiles et vous assurer ainsi que votre véhicule Chrysler soit prêt pour les temps froids qui arrivent. N'attendez pas! Pour conduire, cet hiver, en toute quiétude, appelez votre concessionnaire Chrysler et fixez un rendez-vous à l'heure qui vous conviendra le mieux.

VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE

SEULEMENT
19,99\$*



- Comprend:
- 5 litres d'huile à moteur Mopar Premium
 - Un filtre à huile Mopar
 - Une inspection en 15 points
 - Garantie «Prêt à l'heure promise... ou rien à débours!»

3 DANS 1 - INSPECTION PRÉ-HIVERNALE

SEULEMENT
12,99\$*



- À l'achat d'une vidange d'huile et remplacement du filtre, nous allons:
- 1- Vérifier votre système de refroidissement
 - 2- Vérifier votre batterie
 - 3- Effectuer une rotation des pneus

* Les offres se terminent le 30 décembre 1995. S'appliquent à la plupart des véhicules Chrysler Canada. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.

SERVICE CINQ ÉTOILES

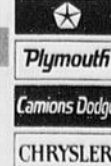
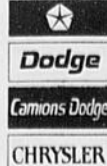
CHRYSLER



- Techniciens formés par Chrysler
- Pièces de rechange Mopar
- Service et commodité
- Attention et courtoisie
- Prix concurrentiels

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
PERSONNE NE CONNAÎT MIEUX VOTRE VÉHICULE CHRYSLER

QUE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.



"May God Have Mercy On My Soul"



Trois Américains assassinés.
Un Gaspésien anglophone accusé :
Wilbert Coffin

En vedette
**Raymond Bouchard
et Claude Léveillé**

ce soir

21 h

les grands procès

TVA VIT AVEC VOUS



Cité à son procès pour le meurtre de Jos Guertin

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

André Dumas a été cité hier à son procès pour répondre du meurtre au deuxième degré de

l'homme d'affaires Jos Guertin trouvé mort le 10 janvier 1985 à sa résidence du canton de Brompton.

Le prévenu de 37 ans avait été arrêté le 16 octobre dernier à Montréal pour ce crime, remontant à près de 11 ans maintenant, et est

écroué depuis.

Dumas a été référé à la Cour supérieure pour répondre d'avoir poignardé M. Guertin avec un couteau.

Cette décision vient d'être rendue par le juge Gabriel Lassonde

de la Cour du Québec à la suite d'une courte procédure.

Le criminaliste Jean Leblanc avait dispensé le ministère public de soumettre sa preuve à l'étape de l'enquête préliminaire dans cette affaire.

Dumas sera à présent transféré devant la Cour d'assises qui a la juridiction exclusive pour la suite des procédures, a rappelé le procureur Michel Ayotte.

On se rappellera que l'accusé avait enregistré un plaidoyer de non culpabilité par l'intermédiaire de Me Leblanc dès sa comparution ici.

La SQ avait gardé cette filière ouverte depuis que M. Guertin, 51 ans, a été trouvé mort par des visiteurs dans le hall d'entrée de sa résidence luxueuse du 4e rang, à Notre-Dame-des-Mères.

Il s'agissait d'un homme bien connu dans la région où il a oeuvré dans le domaine du déménagement de bâtiment et s'est impliqué dans les sports.

La police avait rapporté que M. Guertin a été atteint d'une dizaine de coups de couteau.

Son porte-parole, l'agent Serge Dubord, a laissé entendre le 17 octobre qu'une question de dette pourrait être à l'origine de cette mort mais n'a pas donné d'autres précisions.

M. Guertin vivait seul depuis un certain temps à sa résidence luxueuse qui ne semblait pas avoir été forcée.

Sa Cadillac blanche stationnée près de chez lui était recouverte de neige au moment où la SQ a été informée de sa mort.

Les enquêteurs ont fourni peu d'informations sur cet homicide pour ne pas nuire à leurs travaux.

Le slalom sans neige, c'est dangereux!

Sherbrooke

Certains automobilistes n'ont nullement besoin de canon à neige, peu importe la saison, pour faire du slalom dans les rues de la ville et leur penchant pour cet exercice trahit souvent un état second, peu sécuritaire pour eux et pour les autres usagers de la route.

Vers minuit, hier, les policiers municipaux de Sherbrooke ont repéré un conducteur qui circulait en zigzaguant, secteur 12e Avenue et rue Papineau, dans le quartier est de la ville.

Après l'avoir suivi sur une distance de quelques dizaines de mètres pour finalement diagnostiquer un slalom chronique dans le comportement de l'automobiliste, ils ont procédé à son interception, 13e Avenue et rue Terrill.

L'homme, âgé de 34 ans, de Sherbrooke, a été prestement mené au quartier général pour un test d'haleine qui a révélé des teneurs de 250 et de 240 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Infraction encore plus aggravante pour l'individu qui se trouvait en état de récidive.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

MOULES MULTI-FORMES inc.

Une entreprise spécialisée dans le domaine de la fabrication de moules d'injection est à la recherche d'un

Concepteur Dessinateur

Exigences :

- Posséder un DEC en génie mécanique
- Connaissance des logiciels 3 D : Cimatron, Personnel designer ou autres
- Connaissance de la programmation des machines CNC

Machiniste

Exigences :

- Posséder un DEC en génie mécanique
- Connaissance des machines CNC et conventionnelles

Secrétaire

Exigences :

- Être bilingue
 - Bonne connaissance de l'informatique dans l'environnement Windows
 - Connaissance du logiciel Fortune 1000
- Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 24 novembre 1995, au

125, rue Turgeon
Bromptonville, Québec
JOB 1H0

12950

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT OFFRE D'EMPLOI

Poste à combler :

- Inspecteur en bâtiment
- Inspecteur en environnement
- Inspecteur en voirie
- Inspecteur agraire
- Gardien d'enclos

Conditions de travail :

35 heures/semaine

Salaires selon les qualifications

Description de l'emploi :

L'inspecteur a notamment pour fonction l'application et/ou la connaissance des lois et règlements suivants :

Lois :

- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- Loi sur la qualité de l'environnement
- Code national du bâtiment

Règlements :

- Règlement d'urbanisme
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- Règlements généraux de la municipalité

Outre ces tâches, la fonction d'inspecteur comprend également l'ouverture des dossiers, la visite des lieux, les vérifications légales et techniques des demandes, rencontre avec les citoyens, le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal, inspections, émissions de constats d'infractions, tenues des registres et la gestion et d'administration des dossiers.

Qualifications requises :

- Posséder une DEC en génie civil ou en aménagement, ou un diplôme universitaire dans une spécialité appropriée;
 - Posséder au moins deux années d'expérience dans le domaine municipal;
 - Posséder une forte habileté en communication verbale et écrite.
- Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature accompagnée de son curriculum vitae au plus tard le 20 novembre 1995, à 16 h 30, à l'adresse suivante :

Municipalité du Canton de Valcourt
a/s Secrétaire-trésorière
9040-B, rue de la Montagne
Valcourt, Québec J0E 2L0
«Concours inspecteur»

12941

Vente débute aujourd'hui jusqu'à samedi!!!

ENTREPÔT

Au Bon Marché

121 rue Dépôt

VENTE DE LIQUIDATION

333%

Tissus de recouvrement, rideau

Articles ménagers

Articles de cadeaux

Vêtements d'intérieur et d'extérieur

Serviettes, draps, douillettes

Artisanat*

Venez découvrir la vraie valeur des choses à l'entrepôt!

Tél.: 569-0728


*15% seulement

Plan de mise de côté disponible

MasterCard, VISA, Interac

Exhibitionniste

2,4 litres, 16 valves, 4 cylindres, double arbre à cames en tête, 150 chevaux...
Seulement pour adultes consentants!



GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

75985